

Le Carré des Biffins et la vente à la sauvette



Aurore, acteur de la solidarité en lle de France

- Association créée en 1871, présente surtout en IDF
- 1 600 salariés+ 600 bénévoles
- 3 axes métiers : hébergement, soin, insertion
- ❖ 160 services et activités accompagnant des personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et/ou professionnelle
- ❖ 29 000 personnes accueillies en 2015
- → Mise en œuvre de **projets innovants et expérimentaux** qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de pauvreté



Missions du Carré

Objectif

- Apporter une réponse à la **situation d'urgence** de personnes en très grande exclusion qui subsistent en revendant des biens récupérés et d'occasion

Rôle d'Aurore

- Gérer et encadrer l'activité de vente
- Favoriser l'accès aux droits et l'insertion socioprofessionnelle des biffins
- Créer du **lien socia**l autour de ces personnes en participant à la vie de quartier et en développant des actions complémentaires

Les moyens

Une équipe de 7 salariés + 1 service civique

- 3 agents d'accueil et de médiation
- 2 chargés d'insertion socio-professionnelle
- 1 coordinatrice terrain
- 1 chef de service
- + soutien des équipes de la DPP et de la police

Les moyens

- Un bungalow sur le Carré
- Un local technique pour le stockage

Profils des biffins

- 254 biffins adhérents
- 78 % d'hommes et 22 % de femmes
- Plus de 53 % de personnes en dessous du seuil de pauvreté.
 - Pour 43% des adhérents, l'activité de vente sur le Carré des Biffins représente l'essentiel des ressources.
- 25 % ont plus de 65 ans

Fonctionnement du Carré

- 100 places de vente
- Vente autorisée du samedi au lundi de 7h30 à 17h30

Activités de l'équipe sur le Carré

- Distribution des places
- Contrôle:
 - Personnes présentes sur les emplacements (badge)
 - Marchandise autorisée
- Veille sociale, échanges, entretiens avec les biffins
- Régulation des incidents en lien avec police et DPP

Difficultés rencontrées dans la gestion

- Rendre visible le Carré
- Empêcher les insertions de vendeurs non autorisés, en particulier en fin d'après-midi
- Réguler la vente de produits électroniques et électriques
- Assurer la propreté du site

Axes de travail en cours

- Pour mieux délimiter l'espace de vente
 - Des bacs de plantes aux extrémités + à l'entrée des allées (Appel à projets « Végétalisons notre 18^e »)
 - Projet d'arche en bois + décoration (« Reconquête Urbaine »)
- Pour mieux identifier les biffins
 - Des bâches oranges obligatoires
- Pour encourager l'auto-régulation
 - Forums participatifs en février 2016
 - Concertations et implication des biffins dans les nouveaux projets